



Catherine LARA
en quartet !
[voir page 8]

La Vie dans la Commune p. 2-3

- Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2015
- Information sur les travaux
- Le saviez-vous ?
- Installation d'une diététicienne
- Recherche artistes pour « Fête de Printemps »

La Ferté Saint-Aubin à la loupe... p. 4-5

Jeunesse et animation sociale p. 6

- SORTIE FAMILLES
« Masques et Marionnettes »
- La Mairie recherche des animateurs pour l'été 2015
- Une « banque » fertésienne de 1944 kg !

Associations p. 7

- Cabaret chansons et histoires de Sologne dimanche 29 mars
- Belle mobilisation pour la toute nouvelle section VTT du Cyclo Club Fertésien
- "Tel est ton combat": toujours plus fort !

Agenda et état civil p. 8

"L'Élan Fertésien", le mensuel des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n° 10 février 2015, édité en 3600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, Place du Général de Gaulle, B.P. 49, 45240 La Ferté Saint-Aubin - Tél. 02 38 64 83 81 Site : www.lafertesaintaubin.com - Courriel : mairie@lafertesaintaubin.com.
Directeur de la publication: Constance de Péligny



Crédit photos: Mairie, AMI, Associations, Joël Courtin, Dominique Charron pour Loiret Nature Environnement
Conception: www.enola-creation.fr
Impression: Sologne Graphic
Dépôt légal: février 2015

ÉDITO

Changeons de regard sur les plantes !



Pendant des décennies, nous avons cédé aux sirènes de la facilité en « domptant » la nature à coup de pesticides pour entretenir nos espaces publics. Désormais, plus soucieux de ce que nous transmettrons à nos enfants, nous faisons le choix de prendre les mesures nécessaires pour mieux vivre en harmonie avec notre environnement. La qualité de l'eau que nous buvons tous les jours, comme la richesse de la nature qui nous entoure en dépendent directement.

Pour cette raison, les pesticides qui sont utilisés pour l'entretien des trottoirs seront progressivement supprimés. Ce changement dans l'entretien doit s'accompagner d'une évolution dans notre manière de voir notre Commune: les herbes ne sont pas sales, elles font partie intégrante de notre vie. Et si finalement, plutôt que de faire la chasse aux herbes folles, nous faisons le choix d'une commune plus verte (ueuse)!

Chaque habitant est responsable de son trottoir et peut donc le désherber ou au contraire le planter pour l'habiller. Ce changement de pratique est une opportunité unique pour se réapproprier l'espace commun, se rappeler que chacun a un rôle à jouer pour la beauté et la mise en valeur de sa Commune. C'est l'occasion de donner un aspect plus vivant et plus coloré à nos quartiers. Au-delà de nos espaces publics, il est

également de votre responsabilité d'adopter une démarche plus soucieuse de l'environnement dans vos jardins. Apprendre ainsi à vous protéger des conséquences directes des pesticides sur votre santé et celle de vos enfants, préserver l'eau que vous buvez et découvrir de nouvelles espèces dans vos jardins.

Nous comptons sur vous pour nous accompagner dans cette démarche.

Trop souvent nous nous laissons aller à penser que la « Terre » est une entité distincte de nous, humains. Quelle erreur!
Nous oublions que nos besoins primaires jusqu'à notre bien être en dépendent. ELLE nous nourrit, son eau nous désaltère, son oxygène nous fait respirer; ses montagnes, ses mers et ses campagnes nous accueillent pour les vacances et nous procurent le délassément tant attendu.

Alors, prendre soin d'elle, c'est prendre soin de NOUS aujourd'hui, mais aussi de nos enfants demain...

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. » Antoine de St Exupéry



Constance de PÉLIGNY
Maire de La Ferté Saint-Aubin

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2015

Convention de mise à disposition de l'appareil EUROLASER avec la Commune de Châteauneuf-sur-Loire

Afin de poursuivre les contrôles de vitesse pour lutter contre l'insécurité routière, l'assemblée municipale a autorisé M^{me} le Maire à signer ladite convention à intervenir à compter du 1^{er} mars 2015, avec la Commune de Châteauneuf-sur-Loire. Le prêt de cet appareil est consenti pour une durée de douze semaines par an, soit deux semaines tous les deux mois, pour un montant de 75 euros par mois.



Modification des statuts de la Communauté de Communes

Au regard du nouveau découpage cantonal qui entrera en vigueur en mars prochain, l'assemblée municipale a décidé, par 21 voix

pour et 7 contre, d'entériner le choix de l'assemblée communautaire. Elle a donc accepté la proposition de changement de nom et de modifications de l'intérêt communautaire de plusieurs de ses compétences, entraînant de fait une modification des statuts.

La Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin se nommera (après arrêté préfectoral) : « **Communauté de Communes des Portes de Sologne** ».

Attribution et signature du marché relatif à la création d'un bassin d'orage à La Croix d'Alvault

10 plis ont été réceptionnés et après analyse des offres, pour le lot 1 (bassin d'orage et fongage), c'est le groupement PINTO GC/Sologne Entretien qui a été retenu pour un montant de 1 180 010,40 € HT soit 1 416 012,40 € TTC, et pour le lot 2 (canalisations de raccordement), l'entreprise

Sologne Entretien pour un montant de 24 895 € HT soit 29 874 € TTC.

Question diverse - Manifestation du 11 janvier 2015

M^{me} le Maire a fait part de sa profonde émotion et du besoin d'expression des Fertésiens. Elle a souhaité remercier la Gendarmerie et la Police Municipale qui ont assuré la sécurité et le bon déroulement de la manifestation. Puis un échange sur le sujet a eu lieu au sein de l'Assemblée. En conclusion, M^{me} le Maire a déclaré qu'elle reste à l'écoute des Fertésiens et qu'elle souhaite être la représentante de tous.

Les comptes-rendus, procès-verbaux et délibérations des séances du Conseil Municipal sont consultables en intégralité sur le site internet de la Ville (onglet « Vie municipale »/rubrique « Conseils municipaux »).

Information sur les travaux

Pourquoi ne pas avoir procédé à la réfection du chemin des Artisans ?

2015 sera l'année du bassin d'orage côté route de la Croix d'Alvault. Le choix des entreprises est maintenant effectué pour envisager un début des travaux dès ce mois d'avril. Un passage de deux canalisations d'un diamètre 700 est programmé en septembre/octobre, sous le contrôle de la SNCF qui donnera son feu vert à Commune après les fortes chaleurs. Ce chantier devrait aboutir fin 2015/début 2016.

2016 sera l'année de réfection de la route de la Croix d'Alvault et du chemin des Artisans, après la réalisation du bassin d'orage.

Rue du Four Banal

Ce chantier est en phase de finition. Les bordures de trottoirs sont posées. Les bétons



désactivés sont en cours d'exécution. La fin du chantier est programmée fin mars avec la réalisation des enrobés de la chaussée.

RD 2020

Après ces travaux, ce sont ceux du changement de canalisations, côté droit de la RD 2020, qui vont pouvoir démarrer (de la boulangerie Vincent à la rue des Jardins).

Hôtel de Ville

Les gouttières de l'ensemble du bâtiment sont en cours de remplacement.

Accessibilité – PAVE

[Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics]

Les travaux d'abaissement des bordures de trottoirs, au niveau des passages piétons et des carrefours, sur l'ensemble du boulevard Foch sont en cours de finalisation.



Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Endormir les associations ou bien gérer l'argent public ?

La majorité municipale a fixé les tarifs municipaux pour 2015. L'un d'entre eux augmente de près de 20 % : celui de la location de l'Espace Madeleine Sologne réservé, une seule fois par an, aux associations fertésiennes. La majorité a justifié cette forte augmentation par la nécessité de financer l'entretien de cette salle. Or, cela ne représentera qu'un gain d'environ 1500 € pour l'année : dérisoire au regard du budget d'entretien nécessaire. Comment

expliquer alors cette forte augmentation, très symbolique, autrement que par une volonté de décourager les initiatives associatives ?

Ceux qui avaient traité notre ville de « ville endormie » semblent s'employer à faire de leur mensonge une prophétie !

Cette recherche d'économies de bout de ficelle paraît d'autant plus dérisoire que la majorité s'apprête à lancer, pour 48 000 € (financés à 50 % par le Département), une nouvelle étude sur l'opportunité d'un contournement routier de notre commune (que même certains

membres de la majorité jugent non finançable par notre ville). De plus, une étude est déjà en cours, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone d'activités aux Relais. Il suffirait de demander que cette étude soit complétée pour obtenir des informations plus précises sur le nombre de poids lourds qui traversent notre ville et sur leurs destinations.

24 000 € de dépense inutile et 1500 € d'économie contestable : cherchez l'erreur !

www.unevillepourtous.ek.la

Le saviez-vous ?

La loi LABBE du 8 février 2014 interdit l'usage des produits phytosanitaires (pesticides, fongicides, herbicides) en 2020 pour l'entretien des espaces verts publics et en 2022 pour les particuliers. Alors prenons tout de suite des bonnes résolutions !

8 bonnes raisons de jardiner sans pesticides

1°) Pollution de l'eau

Les désherbants appliqués sur les surfaces imperméables, les allées en pente, les fossés et les abords des regards d'eau pluviale polluent l'eau d'une manière rapide et forte. Même le désherbage des pelouses et des massifs contribue à la pollution de l'eau.

2°) Érosion

La terre désherbée chimiquement et laissée nue est plus fragile.

3°) Fuite en avant

Le désherbage chimique sélectionne des plantes de plus en plus résistantes aux herbicides. Le même phénomène s'observe avec les fongicides, les acaricides et les insecticides.

4°) Tassement et stérilité du sol

La terre laissée nue se tasse et s'asphyxie rapidement lors des fortes pluies. Les racines meurent et les plantes souffrent. Les traitements du sol tuent les microorganismes et les vers de terre qui aèrent le sol et aident les plantes.

5°) Toxicité pour les auxiliaires

La plupart des insecticides autorisés dans les jardins sont des « tue-tout » qui n'épargnent pas les insectes et petits animaux alliés du jardinier.

Agenda 21

La Ferté Saint-Aubin



6°) Santé

Les pesticides autorisés dans les jardins sont nocifs pour la santé.

7°) Industries à risques

Plus on emploie de pesticides plus on favorise la production et le transport de matières dangereuses.

8°) Déchets toxiques

Les résidus de pesticides sont des déchets dangereux et coûteux à retraiter.

Jardiner sans pesticide, c'est faire avec la nature plutôt que contre !

1°) Couvrir le sol par des paillis, des plantes couvre sol et des engrais verts.

2°) Choisir des plantes adaptées au jardin (sol, exposition, climat).

3°) Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des microorganismes par des apports réguliers de compost et la mise en place de paillis.

4°) Penser à la rotation des cultures légumières.

5°) Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles mortes, fleurs en toute saison, point d'eau permanent dans le jardin...

6°) Ne pas laisser les herbes envahissantes se mettre à fleurs et à graines.

Pour en savoir plus, contactez l'association fertésienne « Jardin et vie », au 06.38.91.40.50., Luc Beunier, son président, vous répondra.

Installation d'une diététicienne à La Ferté Saint-Aubin

Installée 20 rue Basse, Mélissa Clément, jeune diététicienne, vous accueille sur rendez-vous (06.68.44.66.94) dans un cabinet cosy et coloré depuis le 19 janvier dernier. Après 2 ans d'études en Charente-Maritime, titulaire du BTS diététique, elle revient dans sa ville d'origine pour se lancer dans « la grande aventure ».

Depuis 2005, le diététicien est considéré comme un professionnel de santé à part entière. Experte en nutrition et alimentation, Mélissa accompagne ses patients dans leurs objectifs de perte de poids mais pas seulement. Au-delà de la casquette « minceur », elle conseille également les personnes souffrant de pathologies digestives

ou métaboliques sur l'alimentation qui leur convient le mieux. Par ailleurs, elle peut intervenir auprès des femmes enceintes, des sportifs, des enfants et ados... pour les informer sur leurs besoins et les aider à les couvrir. Dans tous les cas, la prise en charge est personnalisée et adaptée à chaque patient en tenant compte des goûts, des habitudes de vie, du budget, et de la religion.

Une pincée d'attention, une cuillère de bons conseils, un bol de bonne humeur, mélangez le tout et vous obtiendrez un rendez-vous instructif et motivant ! Mélissa vous laisse le choix des épices pour que le résultat soit encore meilleur !



Recherche artistes pour « Fête de Printemps »



Vous avez du talent ? Chanteur, instrumentiste, danseur, humoriste... Une scène pour exprimer votre talent (10 mn par artiste) sera à votre disposition lors de la Fête de Printemps qui se déroulera, cette année, le 31 mai, sur le Champ de Foire.

Vous êtes intéressé ? Alors, n'hésitez pas, venez

faire apprécier votre talent au cours d'une audition qui aura lieu le **jeudi 12 mars prochain, de 13 h 30 à 18 h 30, sous la Halle aux Grains**. Si vous n'êtes pas disponible ce jour-là, contacter le Service culturel au 02.38.64.83.81.

L'occasion de réveiller et de révéler l'artiste en herbe qui est en vous !

EN BREF

PERMANENCE DES ADJOINTS LE SAMEDI MATIN, EN MAIRIE, SUR RENDEZ-VOUS

- **7 mars**: Jean-Noël MOINE (Vie associative et sportive), Stéphane CHOUIN (Finances, commerces et activité économique)
- **14 mars**: Stéphanie AUGENDRE MENARD (Affaires sociales et santé), Véronique DALLEAU (Développement durable, mobilité et transports)
- **21 mars**: Stéphanie HARS (Enfance, jeunesse et vie scolaire), Christophe BONNET (Urbanisme)
- **28 mars**: Dominique THÉNAULT (Travaux), Vincent CALVO (Relations humaines et communication)
- **4 avril**: Véronique DALLEAU (Développement durable, mobilité et transports), René MARMISOLLE (Personnes âgées)

PERMANENCE DU MAIRE, AU FOYER RICHEL, SANS RENDEZ-VOUS

- **Samedi 28 mars**: 9h30 – 12 h

COMMÉMORATION

La FNACA vous invite à participer à la cérémonie du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, qui aura lieu le **jeudi 19 mars 2015, à 11 h 45**, devant le Monument aux Morts (face à l'Hôtel de Ville).

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Ces élections (anciennement élections cantonales) se dérouleront les **22 et 29 mars 2015**.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h afin d'élire les Conseillers départementaux (anciennement Conseillers généraux).

Le Canton ayant été redécoupé, il comprend maintenant les Communes de La Ferté St-Aubin, Ardon, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely, Saint-Cyr-en-Val et une partie d'Orléans La Source, et compte environ 21000 électeurs.



OBJECTIF zéro pesticide

Agenda 21
La Ferté Saint-Aubin



Environ 60 000 tonnes par an de matières actives sont utilisées en France, dont plus de 90 % pour l'agriculture. Le reste est employé pour l'entretien des zones non agricoles : environ 1/3 par les professionnels (entretien des espaces verts publics, des voies de communication...) et 2/3 par les particuliers. Si les quantités utilisées en zones non agricoles sont largement inférieures à celles de l'agriculture, l'application des pesticides par ces gestionnaires et particuliers (trottoirs, pentes de garages, fossés...) polluent les eaux plus directement.

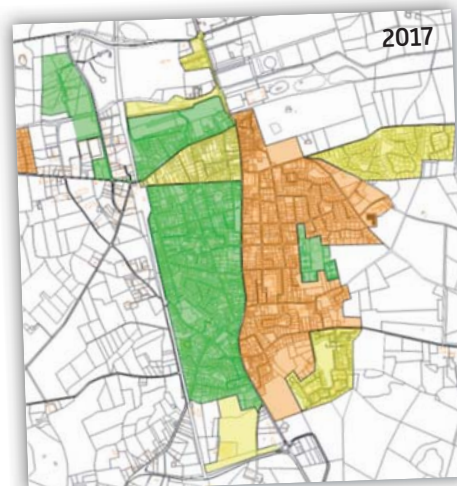
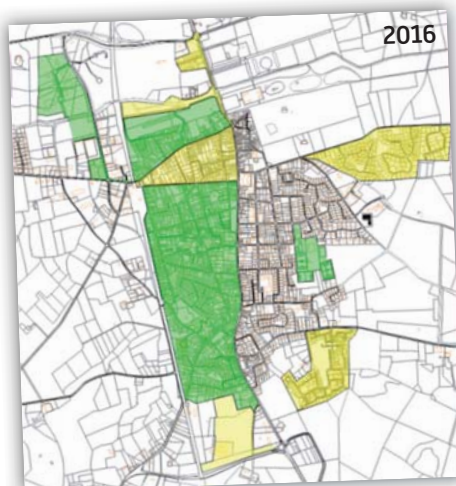
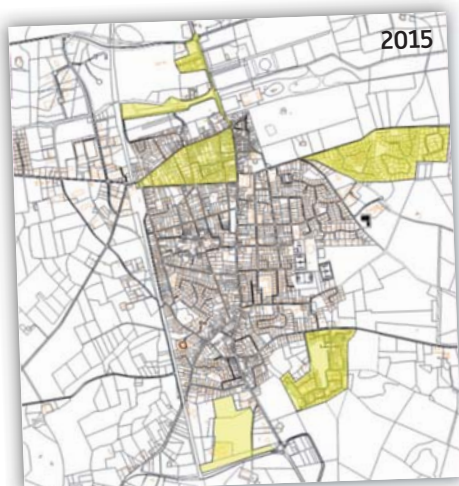
L'engagement de la Ville vers une réduction de leur utilisation

Depuis maintenant 8 ans, la Commune s'est engagée dans une diminution de l'emploi des pesticides sur le territoire communal. Le Service des espaces verts n'en utilise plus pour les espaces verts de la ville depuis cette date.

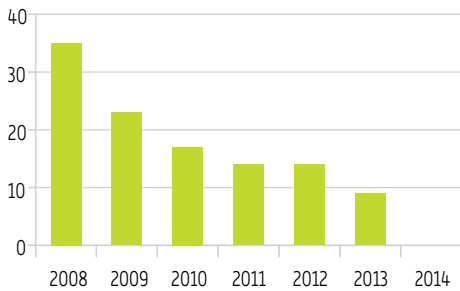
Cette démarche a été appuyée par la signature d'une charte « Objectif zéro pesticide » avec Loiret Nature Environnement en 2011 et confirmée par l'adoption de l'Agenda 21 local en 2012.

Il s'agit maintenant d'étendre le zéro pesticide à l'entretien des trottoirs de façon progressive.

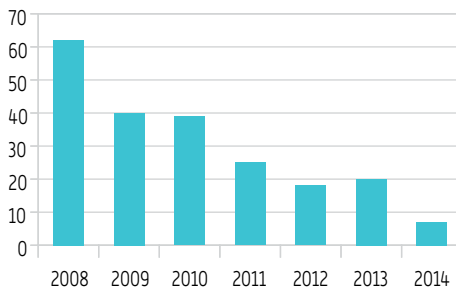
Un plan d'action sur 3 ans démarre par quartier dès 2015 jusqu'en 2017.



Hectare traité avec un antigerminatif



Kilo de glyphosate utilisé



Les effets nocifs induits

Sur la santé humaine

La suppression des pesticides a pour objectif de protéger la santé humaine: celle des agents communaux, les premiers exposés, et celle des Fertésiens. Il existe plusieurs sources de contamination qui engendrent différents effets. Une intoxication ponctuelle quand vous utilisez les produits, avec des maux immédiats comme le mal de tête, de ventre... Mais le plus dangereux est l'intoxication sur le long terme. Quand vous les respirez ou les ingérez en petites quantités. Aujourd'hui, de nombreuses études mettent en avant leur responsabilité dans de multiples maladies chroniques, dégénératives et cancers... Par exemple, en Gironde, région viticole très consommatrice de pesticides, l'incidence de ces maladies est trois fois supérieure au niveau national.

Il existe un phénomène de bio accumulation qui rend l'homme en bout de chaîne alimentaire, l'un des maillons le plus touché par ces produits. Ainsi, une grande partie des pesticides que nous déposons, nous revient concentrée dans notre alimentation.

Les femmes enceintes et leurs bébés sont particulièrement touchés, avec pour conséquence

une diminution du poids de naissance, des malformations...

Sur l'environnement

Les pesticides sont des produits extrêmement polluants en milieu urbain car ils contaminent les eaux de surface qui ruissellent et infiltrent les nappes phréatiques sans être dégradés. Ces déchets particuliers ne sont pas traités par les stations d'épuration. Elaborés pour détruire des organismes vivants précis, ils n'en n'atteignent pas moins l'ensemble des êtres vivants. Une fois dans les rivières, ils provoquent de nombreux effets néfastes. Notamment une féminisation des populations de poisson, des malformations... Ils perturbent leur cycle reproductif. Les effets les plus néfastes sont ceux qui touchent les organismes vivants dans le sol et qui sont déterminants pour la fertilité des sols. Enfin, ils empoisonnent les insectes. Les plus connus d'entre eux, les pollinisateurs comme les abeilles, voient leur population dramatiquement diminuée. Or, sans leur action pollinisatrice, un tiers de notre alimentation disparaît. On évalue la valeur économique du travail des pollinisateurs à 153 milliards d'euros.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE DES INTRANTS CHIMIQUES

La loi LABBE, du 6 février 2014, interdit aux collectivités les traitements chimiques dans les espaces verts publics d'ici 2020. Puis, ce sera au tour des particuliers, en 2022, de ne plus être autorisés à détenir et à utiliser des pesticides.

La municipalité a déjà anticipé cette loi et a décidé de l'appliquer aux trottoirs.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS EST L'AFFAIRE DE TOUS

« L'entretien régulier des trottoirs, désherbage, balayage etc. incombe aux riverains (propriétaires, usagers, ou locataires d'immeubles ou de boutiques au droit de la propriété) conformément au règlement sanitaire en vigueur » (extrait du règlement de voirie de La Ferté St-Aubin). **La Commune demande donc aux Fertésiens d'entretenir les trottoirs qui bordent leur habitat comme ils le font déjà pour le déneigement.**

EXEMPLES DE CONSEILS TECHNIQUES POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La végétalisation des trottoirs

Pour éviter un désherbage manuel, vous pouvez fleurir vos trottoirs. Dans le même temps, vous participerez à l'embellissement de votre Commune et créez un cadre de vie plus agréable pour tous.

Si vous n'avez pas la main verte, vous pouvez utiliser des moyens mécaniques pour désherber votre trottoir comme une binette ou un sarcloir.

La chaleur

Pour les fins cuistots, sachez que l'eau de cuisson (des pâtes par exemple) est très efficace pour détruire les herbes qui poussent.

Pour les plus téméraires, il existe dans le commerce des kits de désherbage à brancher sur une bouteille de gaz. L'application d'une flamme, créant un choc thermique, détruit les cellules des plantes.

Certains Fertésiens, sûrement soucieux de leur cadre de vie autant que de leur santé, pratiquent déjà ces différentes techniques.

En voici deux exemples:



Sont-ils si efficaces, faciles, et économiques à appliquer que l'on veut bien nous le faire croire ?

Le temps que le produit met à agir, sera toujours plus long qu'un simple coup de binette. On peut donc largement mettre en doute l'absolue efficacité promise.

Quant à la facilité, si l'on rentre dans le détail des précautions d'utilisation, nous sommes bien loin d'un usage facile. En effet, pas besoin de mettre sa tenue de cosmonaute pour désherber avec une binette.

Si vous ajoutez au prix du produit, les équipements nécessaires à leur application, il est clair que cette solution devient prohibitive. Si à cela, on ajoutait le prix de leur traitement en station d'épuration, votre facture d'eau augmenterait d'au moins 25 %...



La municipalité peut vous accompagner

Afin de vous aider dans cette période transitoire, la municipalité vous conseillera dans l'entretien de vos trottoirs.

Ainsi, elle vous donne rendez-vous sur le marché, les jeudis 12 et 19 mars 2015 et les samedis 11 et 18 avril 2015, à la Halle aux Grains, sur le stand tenu par le Service des espaces verts.

Il pourra vous donner des conseils sur le désherbage de vos trottoirs. Il vous expliquera notamment comment le fleurir avec des plantes adaptées, le végétaliser ou le désherber sans produits chimiques. La municipalité vous propose, à cette occasion, de signer une charte d'accompagnement avec, en contrepartie, la remise d'un sachet de graines.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

Attention, vous n'avez plus que quelques jours pour procéder à l'inscription de votre enfant s'il est né en **2012** (entrée en 1^{re} année d'école maternelle), ou en **2009** (entrée en classe de CP).

Merci de vous présenter en Mairie (Service Enseignement) avec votre livret de famille et une facture de moins de **trois mois** (quittance de loyer, facture d'eau, de téléphone, etc.).



GALETTE DES AINES

Dimanche 18 janvier, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont invité les Aînés de la Commune à partager une après-midi conviviale autour de la traditionnelle galette des rois.

La dégustation qui a désigné rois et reines a été rythmée par le « Show Franck Derivault » qui a proposé deux heures de chansons et de danses aux convives.

Chacun a pu repartir avec son ballottin de chocolats après avoir esquissé quelques pas de danse.



SORTIE FAMILLES

« Masques et Marionnettes »

Mercredi 18 mars 2015, dans le cadre des nouvelles « Sorties Familles », la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité vous accompagne au spectacle « L'Enfant Océan », présenté par le Théâtre de l'Antidote et la Compagnie Allô Maman Bobo.

Venez découvrir la représentation et les coulisses de ce spectacle de masques et marionnettes, accessible gratuitement à partir de 7 ans... **Inscription obligatoire à la MASS (02.38.64.61.36).**



LA MAIRIE RECHERCHE des animateurs pour l'été 2015

Vous voulez travailler l'été prochain mais vous ne savez pas quoi faire ! Vous souhaitez devenir enseignant, éducateur ou vous orienter vers une profession en rapport avec les enfants ou les jeunes. L'animation est pour vous une première expérience qui donnera de la valeur à votre C.V. pour tous ces métiers. Tous les ans la ville recrute des jeunes à partir de 17 ans pour encadrer les enfants pendant des séjours ou en centre de loisirs.

Une seule contrainte : avoir effectué un stage

de Base Bafa avant le début de l'été. De nombreuses formations sont organisées par différents organismes reconnus par le Ministère de la jeunesse et de l'éducation. Au PIJ, vous trouverez tous les renseignements utiles. Mais attention, n'attendez pas d'avoir effectué votre stage pour poser votre candidature car les recrutements débiteront dès la mi-mars. **Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser dès maintenant en Mairie et avant le 10 mars 2015.**

Une « banque » fertésienne de 1944 kg !

La collecte au titre de la **BANQUE ALIMENTAIRE**, qui a eu lieu les 28, 29 et 30 novembre derniers a montré la grande générosité de la population du Loiret et des habitants de La Ferté Saint-Aubin.

En effet, **au niveau départemental, c'est 124 345 kg** d'aliments collectés (112 640 kg en 2013).

À La Ferté Saint-Aubin, c'est 1944 kg de nourriture qui ont été déposés dans les

magasins Carrefour Market et Simply (1894 kg en 2013).

La mobilisation (notamment des adolescents du Conseil Municipal des Jeunes) et les dons dans notre Commune ne faiblissent pas et sont même en augmentation malgré une situation difficile.

Cet élan devra être continu et soutenu pour la prochaine campagne de collecte qui se déroulera les 27, 28 et 29 novembre prochains.

Cabaret chansons et histoires de Sologne dimanche 29 mars

L'association « Ma Sologne » a le plaisir de vous inviter à venir découvrir, **dimanche 29 mars prochain, à l'Espace Madeleine Sologne**, un florilège de chansons et d'histoires de notre belle Sologne. Durant l'après-midi (**début du concert 15h30**), ce ne sont pas



moins que trois invités qui partageront la scène avec Jean-Pierre Guilbert. Dans l'ordre, **Gilou** nous racontera des histoires de notre patrimoine et ce sera ensuite le tour d'**Albin Foret** avec ses chansons de Sologne. Après un petit entracte, la parole sera laissée à un conteur professionnel: **Jean-Paul Jouselin** qui saura, c'est sûr, nous faire rêver. Enfin, **Jean-Pierre** clôturera le concert avec nos chansons traditionnelles de Sologne et aussi ses compositions personnelles.

Vous pourrez également découvrir le très beau travail d'un amoureux de la Sologne: **Samuel Duhin** qui exposera ses photos dans la salle.

Un très bel après-midi en perspective, que les amoureux de notre belle région ne sauraient manquer!

Renseignements et réservation: « Ma Sologne » 02.38.49.15.88 et sur www.ma-sologne.com

Belle mobilisation pour la toute nouvelle section VTT du Cyclo Club Fertésien

Dimanche 18 janvier, sous une belle matinée ensoleillée mais fraîche, 9 licenciés et 2 invités dont 1 féminine se sont élancés sur les différents parcours proposés par le club de St-Cyr-



en-Val, 1^{re} sortie club de l'année. Un bon accueil, des circuits diversifiés en boucles (un peu boueux bien sûr), des ravitaillements copieux et variés, le boudin grillé à l'arrivée et, comme toujours, bonne humeur et convivialité furent appréciés par les participants. C'est avec impatience qu'ils attendent le mois de mars pour les prochaines sorties extérieures.

Si le VTT vous intéresse, et que vous souhaitez vous joindre au groupe, une sortie découverte est organisée le **dimanche 22 mars prochain, départ à 9h, place de la Halle**, pour environ 2h de randonnée. Puis, vous pourrez faire encore 3 sorties avant de prendre votre décision d'adhérer ou non au club.

Renseignements: M. Harba: 02.38.76.68.52; A. Bruley: 06.73.92.75.63

"TEL EST TON COMBAT": toujours plus fort !

Jamais le titre de la manifestation de l'association « Tel est ton combat » n'a été aussi vrai ! Avec **16 150,17 € reversé à l'AFM pour le téléthon 2014**, l'association a gagné son pari. Elle remercie tous les acteurs de cette réussite, et en particulier les Fertésiens pour leur implication dans ce combat.

Dès à présent, le téléthon 2015 est lancé. Il aura lieu les **4, 5 et 6 décembre 2015**. L'association

en prépare déjà les animations et elle compte sur les associations fertésiennes, comme chaque année.

Vous pouvez contacter l'association « Tel est ton combat » par téléphone au 02.38.64.65.37. Les avancées médicales sont en cours (<http://www.afm-telethon.fr>), les malades et leurs familles comptent sur vous.

EN BREF

CONCERT DE PRINTEMPS

« La Solonaise » vous donne rendez-vous pour son traditionnel concert de printemps, **samedi 14 mars 2015, à 21 h, à l'Espace Madeleine Sologne**.

Manifestation gratuite.

LES RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME

Balade accompagnée:

Samedi 14 mars 2015: sur le thème « La Luzière », à La Ferté St-Aubin, départ à 15h de La Luzière, route des Trays.

Tarifs: 3 € (adulte); 2 € (enfant de 10 à 14 ans); Gratuit pour les plus petits; Réservation impérative au 02.38.64.67.93.

Exposition:

Du 13 au 31 mars 2015: exposition de peintures de M. Severino ARANZ.

MARCHE DE LA CHANDELEUR 2015

Pour ses 10 ans, la marche de la Chandeleur, en ce dimanche 1^{er} février 2015, avait pris l'allure d'un centre thermal. Au programme de l'activité plein air: bains « debout », cryothérapie et douches écossaises étaient au rendez-vous pour combler les 1237 participants, bien décidés malgré cette météorologie capricieuse. Sans oublier la diététique sportive adaptée au programme (boudins, vin chaud, saveurs diverses), qui a été vantée et proposée par de méritants animateurs aux différents stands sur les parcours. À l'issue de cette matinée bien arrosée (sans modération), la mémorable crêpe a été offerte à chaque arrivant. À ce jour, aucune perte n'est signalée...!

Après cette épreuve, 300 personnes ont échangé, autour d'un couscous, l'histoire du jour.

Un grand remerciement à la centaine de bénévoles qui colportent leur bonne humeur afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.

Rendez-vous dimanche 7 février 2016 pour de nouvelles aventures... mais en attendant vous pouvez revivre la marche en consultant les photos sur le site à l'adresse suivante: <http://marche.chandeleur.free.fr>



Catherine LARA en quartet ! Concert événement à La Ferté St-Aubin

C'est **mardi 24 mars 2015, à 20h30**, que l'**Espace Madeleine Sologne** accueillera Catherine LARA. Cette « grande » artiste vous propose de vivre son spectacle comme une dédicace, de survoler la carrière atypique qui la caractérise. Entourée et accompagnée d'un quatuor classique de grande qualité (piano, violon, violoncelle, voix), Catherine revisitera pour vous son répertoire avec de nouvelles orchestrations inspirées des musiques de l'Est, de sonorités Yiddish, pour un vrai moment de bonheur hors du temps, hors des modes et des contingences... à partager et à déguster ensemble sans modération pour notre plus grand plaisir.

Tarif: 33 € (Mairie, Office de Tourisme et FNAC); Nombre de places limité; Assis; Renseignements: Service Culturel (02.38.64.83.81); www.lara-passion.fr



"L'ENFANT OCÉAN"

mercredi 18 mars 2015 – 14h30 – Espace Madeleine Sologne

Si le Petit Poucet vivait aujourd'hui, serait-il pris en charge par les services sociaux? Que feraient ses parents? Irait-il à l'école?... Peut-être qu'il emmènerait ses frères dans une longue fugue à travers la France, faisant du stop et squattant des maisons inoccupées.

Avec leurs masques et marionnettes, Guilaine Agnez et Kristof Le Garff créent une galerie de personnages truculents, tendres ou effrayants, tous témoins de ce road movie

fabuleux, imaginé par Jean-Claude Mourlevat. Et qui sera l'ogre dans cette histoire?

Spectacle familial de masques et marionnettes, dès 7 ans - Gratuit sur réservation auprès du Service culturel (02.38.64.83.81): 150 places.

D'après Jean-Claude MOURLEVAT - Théâtre de l'Antidote/Allô Maman Bobo <http://www.allomamanbobo.org/lenfant-ocean.html>

Gérard MAJAX: retour à la lumière bien mérité à La Ferté!

200 spectateurs ont été réunis ce samedi 7 février, autour du spectacle « A la conquête du paranormal ». Ils ont pu apprécier le grand humour et la grande gentillesse du magicien au cours de ces nombreux tours, devenant acteurs sous la houlette du Maître, durant 1h20 de rires et d'étonnements. Un Majic Majax qui a bluffé les spectateurs, encore médusés...!

kendji GIRAC: chaleureux applaudissements à l'Espace!



Le concert, programmé à 20h30, a rassemblé les fans de Kendji bien présents depuis 12 h, bravant le vent et le froid de ce 20 janvier. Près de 900 personnes ont pu assister au "Kendji show". La foule a scandé en chœur le nom de l'artiste pour le faire venir. Puis, l'euphorie est vite montée parmi la foule, emportée par les rythmes gitan et un jeu de scène bien rodé. Un public conquis et transporté durant 1h30 par les sons pop et gipsy, un concert chaleureux à l'image du jeune chanteur.

CINÉMOBILE samedi 7 mars

Place de la Mairie

16h PADDINGTON - Animation (1h 35 min) - À partir de 3 ans

Paddington raconte l'histoire d'un jeune ours péruvien fraîchement débarqué à Londres, à la recherche d'un foyer et d'une vie meilleure. Il réalise vite que la ville de ses rêves n'est pas aussi accueillante qu'il croyait. Par chance, il rencontre la famille Brown...

18h LES SOUVENIRS - Comédie (1h36)

Romain a 23 ans. Il aimerait être écrivain mais, pour l'instant, il est veilleur de nuit. Son père, 62 ans, part à la retraite et fait semblant de s'en foutre. Sa grand-mère a 85 ans. Elle se retrouve en maison de retraite et se demande ce qu'elle fait avec tous ces vieux...

20h30 DISCOUNT - Comédie (1h45)

Pour lutter contre la mise en place de caisses automatiques qui menace leurs emplois, les employés d'un Hard Discount créent clandestinement leur propre « Discount alternatif », en récupérant des produits qui auraient dû être gaspillés...



ACTUALITÉS

À LA BIBLIOTHÈQUE EN MARS

Les animations autour du livre et de la lecture se poursuivent!

■ **Jusqu'au 14**: exposition des photos des participants au concours « **Lis, lisons, lisez** », soumises au vote du public.

■ **Vendredi 20, à 14 h 30**: Camille Rondier vous propose des « **Petits Voyages littéraires** ».

■ **Vendredi 20, à 18 h 30**: inauguration de la **Salle Michel Petit** (patrimoine/fonds local).

■ **Jusqu'au 28**: exposition "**Comment un livre vient au monde**".

■ **Samedi 28, à 15 h**: rencontre avec **Alain Dary et Bastien Griot**, auteurs du livre « **Papa ne sait pas** ».

Moitié BD, moitié album illustré, ce joli ouvrage, qui peut se lire tête-bêche, décrit le quotidien d'une petite fille et de son papa illettré, selon deux points de vue différents.

Réalisé en collaboration avec l'association **BD Boum**, qui lance chaque année des projets sur des problématiques sociales, « **Papa ne sait pas** » a pour vocation de sensibiliser les plus jeunes au phénomène de l'illettrisme en France et de relayer un message d'espoir, puisque les solutions pour s'en sortir existent!

■ **Samedi 28, à 17 h**: remise des prix aux lauréats du concours photos « **Lis, lisons, lisez** ».

La bibliothèque sera ouverte les samedis 14 et 28 mars, de 14 h à 17 h.

PHARMACIES DE GARDE

Sous réserve de modification de dernière minute.

■ **du 28 février au 7 mars**: GIMENO (Vouzon)

■ **du 7 au 14**: BARDON (Chaumont-sur-Tharonne)

■ **du 14 au 21**: PETITCOLIN (Nouan-le-Fuzelier)

■ **du 21 au 28**: LEMBO (La Ferté St-Aubin)

■ **du 28 au 4 avril**: BEUVRON (Lamotte Beuvron)

Les gardes débutent à 17 h le samedi et se terminent à 17 h le samedi suivant.

VOTRE RADIO LOCALE MEGA FM 88.8

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

■ Swann TRIFFAULT, né le 29 décembre

■ Emma GUÉMONT, née le 1^{er} janvier

■ Gabin MAGRANGEAS, né le 5 janvier

■ Quentin LAISNÉ, né le 13 janvier

■ Alicia VERITÉ, née le 13 janvier

■ Jordan KANDA, né le 21 janvier

Ils nous ont quittés

■ Lucien DUPONT, 89 ans, le 2 janvier

■ Robert LAMBERT, 89 ans, le 3 janvier

■ Fernande BRETON, née CHABANNAS, 90 ans, le 9 janvier

■ Daniel MOLLIMARD, 76 ans, le 12 janvier

■ Lucien GAILLARD, 91 ans, le 16 janvier

■ Robert GOBIN, 94 ans, le 16 janvier

■ Renée ROCCHIETTI, née MAIMBOURG, 90 ans, le 17 janvier

■ Jean-Pierre COUTON, 70 ans, le 21 janvier

■ Germaine BERTHIER, née PINAULT, 102 ans, le 26 janvier

■ Françoise CAILLOT, née NAUDINET, 66 ans, le 26 janvier

■ Odette SENET, née MIGNON, 95 ans, le 26 janvier

■ Camille PIGET, 91 ans, le 27 janvier

■ Moïse GRAPAIN, 74 ans, le 28 janvier